

Communiqué

Aux résidents, proches aidants et aux familles

COVID-19 – MISE À JOUR

Mesures mises en place pour protéger les résidents du variant Omicron

Madame, Monsieur,

Tout comme nous vous l'annoncions le 23 décembre dernier, le Québec fait face à une contamination communautaire d'une grande importance avec le nouveau variant Omicron qui s'avère très contagieux. Malgré tous nos efforts et notre rigueur à respecter les consignes et assurer les bonnes pratiques notamment pour le port des équipements de protection individuelle et le respect des mesures de prévention et de contrôle des infections, nous sommes impactés comme la majorité des établissements de santé du Québec.

Il nous importe de vous rassurer et vous préciser que les résidents se portent bien. Les symptômes actuellement observés jusqu'à maintenant sont, de façon générale, de moindre importance que ceux observés par le passé.

L'équipe de gestionnaires est grandement mobilisée et met l'épaule à la roue en assurant une présence quotidienne sur les unités de soins, et ce, sur tous les quarts de travail afin de soutenir les équipes.

Actuellement, nous sommes considérés en éclosion dans nos deux installations, ce qui nous amène à ajuster les consignes conformément aux directives du ministère.

❖ Visites des familles et des proches aidants

Depuis le 23 décembre 2021, **UNIQUEMENT** les personnes adéquatement protégées peuvent avoir accès aux CHSLD. Il sera toujours possible de rendre visite à votre proche une personne à la fois, mais désormais un maximum de quatre proches aidants doit être identifié à l'avance à raison d'un proche aidant par jour.

De plus, vous devrez toujours demeurer dans la chambre de votre proche et éviter tout déplacement dans le CHSLD afin de limiter les risques de contagion. L'accès aux espaces communs comme la salle à manger et le salon seront donc interdits aux proches.

❖ Sorties des résidents pour participer à un rassemblement

Il n'est toujours pas permis pour les résidents de sortir du milieu de vie pour un rassemblement privé ou un congé temporaire dans la communauté.

❖ Rappel du respect des mesures de prévention et de contrôle des infections

Il est essentiel de respecter le port du masque qui est obligatoire en tout temps durant la visite, aussi bien dans les couloirs que dans la chambre du résident et la distanciation physique de deux mètres entre vous et votre proche ou toute autre personne est de rigueur.

❖ Rappel de la surveillance des signes et symptômes

La surveillance des signes et symptômes de la COVID-19 est un réflexe quotidien à adopter et maintenir. **Avant de vous présenter au CHSLD, il est important d'évaluer votre état de santé.**

❖ Signes et symptômes de la COVID-19 à surveiller :

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ✓ Maux de tête inhabituels | ✓ Nouvelle toux ou exacerbation aiguë d'une toux chronique |
| ✓ Fatigue inhabituelle | ✓ Nausées et vomissements |
| ✓ Mal de gorge | ✓ Diarrhée |
| ✓ Difficultés respiratoires (ex. essoufflement, respiration bruyante, expectorations) | ✓ Au cours des 14 derniers jours, vous avez été en contact avec une personne COVID+ sans porter d'équipement de protection (masque, protection oculaire, gants, blouse) |
| ✓ Congestion ou écoulement nasal | |
| ✓ Perte de goût ou d'odorat | |
| ✓ Fièvre ou frissons (à partir de 38° Celsius ou 104,4° Fahrenheit) | |

La situation évoluant rapidement, les directives ministérielles peuvent changer à tout moment. Restez attentif aux communications.

Nous vous remercions, Madame, Monsieur, de votre compréhension et votre précieuse collaboration pour maintenir nos résidents et le personnel en sécurité.



Marie-France Goyette
Directrice générale
Le 31 décembre 2021